



Laurent Exquis a analysé les forces et faiblesses de l'hôpital broyard avant de développer une stratégie pour l'avenir. ALAIN WICHT

Une stratégie à long terme

HÔPITAL BROYARD • Laurent Exquis dirige l'HIB depuis novembre dernier. Outre un projet d'agrandissement et de modernisation, il souhaite améliorer l'image de l'hôpital.

PROPOS RECUEILLIS PAR

CHANTAL ROULEAU

Après une période agitée, l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) semble avoir retrouvé la sérénité sous la houlette de Laurent Exquis, directeur depuis le 1^{er} novembre dernier. Pour rappel, son prédécesseur Stéphane Duina avait été licencié début février 2015 pour des raisons de «divergences» avec le conseil d'établissement de l'hôpital. Les collaborateurs et le collège des médecins s'étaient alors mobilisés en sa faveur, déposant auprès des Conseils d'Etat fribourgeois et vaudois une pétition munie de plus de 400 signatures.

Malgré ces efforts, les autorités n'étaient pas revenues sur leur décision et avaient engagé le Genevois Laurent Exquis, qui a notamment été directeur de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds avant de devenir chef du Service jeunesse et cohésion sociale de la ville d'Yverdon-les-Bains. Ce dernier a convoqué la presse hier matin pour présenter le bilan de ses premiers mois à la tête de l'hôpital broyard.

Dans quel état d'esprit était le personnel de l'hôpital lors de votre arrivée?

Laurent Exquis: J'ai été bien accueilli. Ce n'est pas parce que les gens se sont mobilisés pour mon prédécesseur qu'ils étaient contre moi. Il n'y a eu aucune hostilité. Quelque neuf mois se sont écoulés entre le départ du précédent

directeur et mon arrivée, ce qui a permis au personnel de tourner la page. Les employés sont dynamiques et motivés. Ils étaient en attente d'un capitaine.

Comment avez-vous occupé vos premiers mois à l'HIB?

Je n'ai pas entrepris de révolution. J'ai assuré la gestion des affaires courantes en prenant des décisions selon le contexte. J'ai en outre fait l'analyse des forces et faiblesses de l'établissement afin d'établir une stratégie à long terme.

«La réputation de l'hôpital n'est pas très bonne au sein de la population»

Qu'est-il ressorti de cette analyse?

Globalement, l'ambiance est plutôt bonne et la situation financière de l'établissement est saine. Il n'y a pas de défaut majeur, même si tout n'est pas parfait. Un hôpital est une organisation complexe: nous devons travailler avec quelque 700 personnes où se côtoient une centaine de professions.

Quels sont les principaux atouts de l'HIB?

Sa dimension, sa taille humaine. Il est possible de travailler dans un climat de proximité avec les patients et de développer des soins personnalisés. C'est aussi un avantage pour les relations à l'interne. Les collaborateurs se con-

naissent et développent des interactions. L'HIB peut en outre compter sur un personnel compétent, bien formé et disponible.

Et les faiblesses?

Tout d'abord, il y a l'absence de vision, de stratégie à long terme. Des incertitudes planent sur l'avenir de l'institution. Cela engendre un sentiment d'inconfort, des craintes au niveau du personnel. Il y a en outre un problème au niveau des bâtiments et des infrastructures. Construit

en 1973, l'hôpital de Payerne est saturé et obsolète. Finalement, la réputation de l'hôpital n'est pas très bonne au sein de la population de la Broye. La bactérie VRE (une épidémie qui a touché l'HIB en 2011, ndr) ainsi que les conflits et départs en chirurgie ont contribué à forger une image négative.

Est-ce que cela se ressent sur la fréquentation de l'hôpital?

L'HIB enregistre un déficit de captation, qui peut être expliqué par ce problème de réputation, mais aussi par d'autres facteurs. Par exemple, l'absence de confort hôtelier ou encore les habitudes de la population. L'HIB prend en charge un peu moins de 60% des patients de la Broye. Pourtant, le degré de satisfaction des patients est bon.

Qu'allez-vous faire pour remédier à cette situation?

Je suis en train d'élaborer un plan stratégique précisant le rôle de l'hôpital et devrais le présenter aux Conseils d'Etat fribourgeois et vaudois d'ici la fin de l'année. Il sera également important de mettre en œuvre des mesures susceptibles de renforcer la confiance de la population et des médecins de la région.

Avez-vous des projets concernant les infrastructures?

Le site de Payerne doit être rénové et agrandi. Cela doit se faire rapidement car nous n'avons plus de locaux disponibles. D'environ 110 lits actuellement, nous aimerions passer à 125 ou 130. Nous devrions pouvoir bénéficier du terrain situé à côté de l'hôpital, où se situe l'EMS Les Cerisiers. Ce projet sera intégré à la stratégie présentée aux gouvernements à la fin de l'année.

Dans quels domaines l'HIB souhaite-t-il se profiler?

L'HIB doit avant tout être un hôpital généraliste de proximité offrant les soins de base. Nous voulons en outre nous démarquer par deux ou trois prestations phares, notamment le pôle mère-enfant, soit la maternité et la pédiatrie. Le centre de métabolisme, qui a nécessité d'importants investissements financiers et en personnel, sera également maintenu. La filière orthopédie pourrait aussi être développée. I

EN BREF

BROYE

De nouveaux syndics désignés

A la suite de l'entrée en fonction des nouvelles autorités communales fribourgeoises, au moins trois communes broyardes seront dirigées par un nouveau syndic. A Cugy, Alexandre Vonlanthen a été désigné pour remplacer la syndique sortante Nadia Savary, candidate à la préfecture. L'agent immobilier de 39 ans sera secondé par Bernard Grandgirard, vice-syndic. A Montagny, une femme sera à la tête de la commune. Le Conseil communal a ainsi choisi Chantal Genetelli, avocate honoraire de 63 ans, comme syndique. La vice-syndicature revient à Jean-Patrick Daidié. A Saint-Aubin, c'est Daniel Collaud, chef d'exploitation adjoint, qui reprend le siège du syndic sortant Michel Marchand. La vice-syndicature revient à David Chanex. DEF

SWING IN THE WIND

Têtes d'affiche connues

Après le duo français Richard Galliano et Sylvain Luc qui jouera un hommage à Piaf le jeudi 14 juillet, le festival de jazz staviacois Swing in the Wind annonce deux nouvelles têtes d'affiche. Le trompettiste californien Jeremy Pelt se produira avec son quintet le 15 juillet sur la scène payante de la place de l'Eglise. Le lendemain, ce sera au tour du légendaire guitariste suédois Ulf Wakenius de prendre la relève. A noter aussi le concert, jeudi, de la violoniste fribourgeoise Eva Slongo. La billetterie est ouverte dès demain sur le site www.swingin.ch. La 9^e édition de Swing in the Wind se déroulera du 14 au 16 juillet dans la Vieille-Ville d'Estavayer-le-Lac. LIB

MÉMENTO SUD

> **CAFÉ-INFORMATIF** «L'accouchement», information sur le post-partum. La Maison-Verte, Romont, 20 h.

> **NÉ POUR LIRE** Projet national d'éveil à la lecture et aux livres pour les tout-petits et leurs parents. Bibliothèque communale, Romont, jeudi, 10 h.

> **CAFÉ PARENTS-ENFANTS** Nouvelle école de la Condémine, Bulle, 15-17 h. Education familiale 026 321 48 70.

> **SPIRITUALITÉ** Adoration du saint sacrement dans le cadre de l'Année-Sainte. N.-D. de Compassion, Bulle, 20 h.

> **SPIRITUALITÉ** «Grands-parents, comment parler de Dieu à vos petits-enfants?» journée proposée par l'UP N.-D. de Compassion, avec l'abbé Claude Nicoulin et la pédagogue Josée Kohler. Les Halles, salles 3 et 4, Bulle, jeudi, 9h30-16h30. Ins. 026 919 61 00.

DOMDIDIER

Dix-septième bénéfice consécutif

DELPHINE FRANCEY

Les années se succèdent et se ressemblent pour Domdidier. La commune, qui fait partie depuis le 1^{er} janvier 2016 de la nouvelle entité fusionnée Belmont-Broye, boucle son exercice financier 2015 sur un bénéfice. Et ceci pour la dix-septième année consécutive. Soutenu par la commission financière, le Conseil général de Belmont-Broye a avalisé à l'unanimité et sans broncher les comptes de fonctionnement lundi soir, lors de sa séance.

L'exercice présente un excédent de produits de plus de 3400 francs pour un total des charges de 11,9 millions. Alors que le budget prévoyait un déficit de 160000 francs. De plus, Domdidier a réalisé des amortissements extraordinaires de 662000 francs et a attribué 250000 francs

au Fonds de réserve. Forte de plus de 3000 âmes, la commune affichait au 31 décembre dernier une dette de 10,4 millions, soit 1,2 million de plus qu'en 2014.

Fabrice Currat, ancien membre des autorités dideraines et actuel conseiller communal en charge des finances pour Belmont-Broye, qualifie ce bilan d'excellent. D'autant plus que Domdidier a procédé, au début de l'année 2015, à une diminution du taux d'imposition de 78,8% à 72% pour s'aligner sur celui de Belmont-Broye. Cette mesure se fait toutefois ressentir puisque l'impôt sur le revenu des personnes physiques accuse une baisse de plus d'un million par rapport à 2014.

Les raisons de ce résultat positif proviennent en grande partie des impôts, car

Domdidier a encaissé 866000 francs de plus que budgétisé. Le plus grand écart concerne l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (entreprises), qui se monte à 2 millions de francs alors que le budget prévoyait la moitié moins. «Cette différence est le résultat d'une mise à jour des factures avant l'entrée en vigueur de la nouvelle commune. Certaines entreprises ont ainsi payé deux factures en 2015», indique Fabrice Currat. «S'il n'y avait pas eu la fusion, les résultats de Domdidier auraient été plus équilibrés», estime-t-il.

Le compte d'investissement 2015 a également passé la rampe. Il boucle sur un excédent de dépenses de 2,9 millions de francs, soit un million de plus que l'année précédente. I

VENTE DE TERRAINS AVALISÉE

Le Conseil général de Belmont-Broye, réuni en séance lundi, a largement accepté trois autres points à l'ordre du jour. Il a ainsi accordé à l'unanimité la vente à Medistri de la dernière parcelle communale en zone industrielle de Domdidier, qui mesure 7000 m². Rappelons que la société, spécialisée dans la stérilisation au gaz de matériel médical, souhaite s'agrandir et doubler la surface de ses locaux («La Liberté» du 17 mars). Le prix de vente se monte à 1,04 million, soit 150 fr. le m².

Le parlement local a aussi avalisé les comptes 2015 avant fusion de Léchelles, l'une des quatre communes de Belmont-Broye. L'exercice financier se termine sur un bénéfice de 7600 fr. pour un total des charges

de 3,8 millions. Et ceci après des amortissements supplémentaires de 500000 francs.

La rétribution des membres de l'exécutif a passé la rampe sans remarque particulière. Le syndic Albert Pauchard touchera un salaire brut annuel de 48600 fr. pour un taux d'activité de 40%. La vice-syndic aura droit à 5000 fr. par an pour un 10%. Les autorités de Belmont-Broye se sont basées sur un salaire annuel de référence d'environ 120000 fr. pour un poste à 100%. L'Exécutif de la commune fusionnée de Gibloux a utilisé la même échelle pour fixer son salaire, mais le Conseil général a refusé la semaine passée sa proposition, la jugeant onéreuse («LL» de vendredi). DEF